

Éditorial

Autor(en): **Panchard, Alice**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Obstetrica : das Hebammenfachmagazin = Obstetrica : la revue spécialisée des sages-femmes**

Band (Jahr): **117 (2019)**

Heft 11

PDF erstellt am: **10.09.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Chère lectrice, cher lecteur

«*Que se passe-t-il lorsque la prise d'un médicament devient nécessaire pendant la grossesse?*»



Alice Panchaud,

Dre, PhD, Maître d'enseignement et de recherche, Private-docent, Unité «Médicaments en vie réelle», Département recherche et formation, Université de Lausanne, Centre hospitalier universitaire vaudois, Lausanne.

*J*e me souviens encore de l'inquiétude que pouvait générer chez moi l'entrée d'une femme enceinte dans la pharmacie lorsque je débuteais comme jeune pharmacienne. Cette inquiétude, je la perçois encore tous les jours chez mes collègues professionnel-le-s de santé ainsi que chez les patientes. L'utilisation d'un médicament pendant la grossesse fait peur. L'origine de cette peur remonte à la catastrophe sanitaire associée à la prise de la thalidomide. Elle est entretenue depuis par la grande part d'inconnue dans le profil sécuritaire pour la reproduction de la plupart des médicaments, liée à la difficulté d'en démontrer l'innocuité pour la grossesse. En effet, comme mentionné dans l'article du Swiss Teratogen Information Service (STIS) traitant ici du paracétamol, «il n'est presque jamais possible d'affirmer formellement qu'il n'existe aucun potentiel délétère pour l'enfant d'une exposition in utero à un médicament». Cette incertitude se répercute sur l'information transmise par les monographies officielles traitant des médicaments et pousse souvent les professionnel-le-s de santé à adopter une prudence extrême.

Mais que se passe-t-il lorsque la prise d'un médicament devient nécessaire pendant la grossesse? Comment rassurer ces futures mères alors qu'elles auront presque toutes rencontré au moins une personne dans leur parcours de soin qui les aura mises en garde contre les dangers liés à leur traitement? Comment les déculpabiliser de vouloir être mère alors qu'elles sont aussi des patientes? Comment encourager leur compliance au traitement ainsi que leur confiance dans les professionnel-le-s de santé qu'elles côtoient?

Il est grand temps de développer une recherche qui mesure les risques liés à l'absence d'un traitement nécessaire pendant la grossesse pour permettre une communication des risques qui intègre non seulement ceux liés au traitement mais également ceux liés à la pathologie non traitée. En attendant, informons-nous en utilisant des sources spécialisées ou le STIS pour pouvoir aborder la communication du risque avec nos patientes plus sereinement.

Cordialement,

Alice Panchaud